

Décision

Générale

colonial

Décision n° 251 décision n. 251 du 22 Mars 1943

n° 251

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 mars 1943

Numéro JO

n° 7 du 01/04/1943

Date du numéro

1 avril 1943

TEXTE INTÉGRAL

L article 1er, paragraphe 2 de la décision n. 136 sus-visée plaçant M. RUIZ à la disposition du Délégué de la France Combattante dans l'Est Africain est abrogée pour compter du 20 Mars 1943 date à laquelle l'intéressé a cessé ses fonctions. Un passage par avion de Djibouti à Damas est accordé à M. RUIZ, évacué par les autorités médicales sur le Centre de Radio thérapie de Beyrouth.